



Communiqué
Château-d'Oex, le 1^{er} novembre 2016

Le 6A7 du jeudi 3 novembre 2016

Ecouter, se parler et agir : trois mots pour résumer les 6A7 qui ont pour objectif de réunir tous ceux que la vie et le devenir de ce coin de pays intéressent. Une heure d'exposés sur des sujets concrets et en prise avec l'actualité par des personnes à la pointe de leur domaine, suivis d'un débat ouvert et informel où chacun est invité à s'exprimer librement.

Loi sur l'aménagement du territoire : quelles démarches pour redimensionner les zones à bâtir ?

Trois quarts des communes vaudoises disposent de zones à bâtir surdimensionnées et le Pays-d'Enhaut n'échappe pas à la règle. Pour satisfaire aux exigences de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes du Pays-d'Enhaut doivent s'atteler à déclasser 40 hectares de terrains.

Explications de M. **Pierre Imhof**, Chef du service du développement territorial du canton de Vaud et point de situation sur les travaux en cours dans les 3 communes.

En ouverture de soirée et comme il est de coutume, nous vous proposons de découvrir la société Plus Design avec les fondateurs **Claudia Sigismondi** et **Andrea Proto**, un bureau spécialisé en architecture d'intérieur.

Le 3 novembre 2016 à l'Hôtel Roc & Neige, Les Monnaires 46, 1660 Château-d'Oex.
Conférence et débat de 18h00 à 19h00, suivi d'une collation.

Entrée libre

Renseignements :

Pays-d'Enhaut Région | Tél. 026 924 72 80 | info@pays-denhaut.ch | www.pays-denhaut.ch

[Télécharger le flyer 6A7 du Jeudi](#)